

Publié le 11 novembre 2019.
Dernière modification : 18 janvier 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

CAVES CONGOLAISES, Brazzaville
avec succursale à Léopoldville
Filiale des [Nouvelles Galeries congolaises](#)



[Coll. Serge Volper](#)

S.A. des CAVES CONGOLAISES
au capital de 500.000 francs
divisé en 1.000 actions de 500 fr.
Statuts déposés chez M^e Desbordes, notaire à Bordeaux
Siège social : Brazzaville (A.E.F.)
ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : Meunier ?
Un administrateur (à droite) : Christophoridis
sans date ni nom d'imprimeur

NOUVELLES GALERIES CONGOLAISES
(*Le Journal des finances*, 24 septembre et 1^{er} octobre 1926)

.....
Entre-temps [1924-1925], se place la création d'une filiale, les Caves Congolaises, qui possède l'agence exclusive des principales marques de vins et de spiritueux. Pour le premier exercice, le capital de 500.000 francs a pu être rémunéré à raison de 50 francs par action.

.....
